

Apprêt Nettoyeur - VC100 4T174

SECTION I - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

NOM DU PRODUIT: Apprêt Nettoyeur - VC100 4T174
UTILISATION DU PRODUIT: Apprêt à faible teneur en COV pour tuyaux en plastique PVC
FOURNISSEUR: IPS Corporation
 777 McKay Road,
 Pickering, Ontario L1W 3A3
 Téléphone: 800 888-8312

URGENCE: Transport: CANUTEC, 1 (613) 996-6666 **Médical:** CANUTEC, 1 (613) 996-6666

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION DU SGH : Classé selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

	Santé		Environnement	
Irritation des yeux:	Catégorie 2	Toxicité spécifique pour les organes cibles: (exposition unique)	Catégorie 3	Toxicité aiguë : (Aquatique)
Irritation de la peau:	Catégorie 2	Toxicité spécifique pour les organes cibles: (exposition répétée)	Catégorie 2	Toxicité chronique: Aucune connue
Carcinogénicité:	Catégorie 2			
Toxicité pour la reproduction:	Catégorie 2			
Risque d'aspiration:	Catégorie 1			Physique Liquide inflammable Catégorie 2

ÉTIQUETTE SGH:



Termes d'avertissement **DANGER**

Mentions de danger	Conseils de prudence
H225: Liquide et vapeurs très inflammables	P210: Tenir loin de la chaleur/des étincelles/de la flamme nue/des surfaces chaudes. Ne pas fumer
H304: Peut être mortel s'il est avalé et pénétrer dans les voies respiratoires.	P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
H315: Irrite la peau	P261: Éviter l'inhalation des poussières/fumées/gaz/brumes/vapeurs/vaporisations
H319: Provoque une irritation grave des yeux	P273: Éviter le rejet dans l'environnement.
H335: Peut causer une irritation respiratoire.	P280: Porter des gants/vêtements de protection/protection pour les yeux/protection du visage
H336: Risque de somnolence et d'étourdissements	P403+P233+P405: Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant bien fermé. Garder sous clef.
H351: Susceptible de provoquer le cancer	P501: Éliminer le contenu/contenant conformément à la réglementation municipale
H361: Soupçonné d'endommager la fertilité ou l'enfant à naître.	
H373: Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée.	
H401: Toxique pour les organismes aquatiques.	

Réponse

P301+310: EN CAS D'INGESTION/ Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P304+340: EN CAS D'INHALATION/ Amener la victime à l'air frais, la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer
 P331: NE PAS faire vomir. P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
 P303+361+353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ou sous la douche. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à porter. Poursuivre le rinçage.
 P308+313: EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : Consulter un médecin.

Pourcentage d'ingrédients dont la toxicité cutanée aiguë est inconnue : 0%
Dangers physiques non classés ailleurs Les vapeurs peuvent former des peroxydes explosifs

SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

	REACH		CONCENTRATION
	CAS	EINECS	% en poids
Méthyléthylcétone (MEC)	78-93-3	201-159-0	40 - 55
Toluène	108-88-3	203-625-9	30 - 45
Tétrahydrofurane (THF)	109-99-9	203-726-8	1 - 5
Acétone	67-64-1	200-662-2	1 - 5

Tous les constituants de ce produit adhésif sont répertoriés dans l'Inventaire TSCA des substances chimiques gérées par l'Agence de Protection Environnementale des États-Unis, ou sont exemptés de cette liste. *Indique que ce produit chimique est soumis aux exigences de déclaration de la section 313 de la loi de 1986 sur la planification d'urgence et le droit à l'information de la communauté (40CFR372). # indique que ce produit chimique se trouve sur la liste des produits chimiques de la Proposition 65, connus par l'État de Californie de causer le cancer et des effets toxiques pour la reproduction.

SECTION 4 - MESURES DE PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincez les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes et consultez un médecin immédiatement.
Contact avec la peau: Retirez immédiatement les vêtements contaminés. Lavez soigneusement la peau avec du savon et de l'eau. En cas d'irritation, consultez un médecin.
Inhalation: Retirez (le patient) à l'air frais. Si la respiration s'est arrêtée, pratiquez la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Consultez un médecin.
Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche si la personne perd rapidement connaissance ou si elle est inconsciente ou convulsive. Ne pas faire vomir. Si des vomissements se produisent naturellement, allongez-vous sur le côté en position de récupération. Rincer de nouveau la bouche avec de l'eau. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse appropriée
Moyens d'extinction inappropriés: Eau pulvérisée ou jet d'eau.
Risques d'exposition: Inhalation et contact cutané
Produits de combustion: Oxydes de carbone et de fumée

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion: Liquide et vapeurs très inflammables. Peut s'enflammer à température ambiante. Libère des vapeurs qui peuvent former un mélange explosif avec l'air. Peut s'enflammer par décharge statique. Peut parcourir une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et retourner rapidement à une fuite ou à un contenant ouvert. Peut s'accumuler en quantités dangereuses dans les zones basses, en particulier à l'intérieur des espaces confinés, ce qui peut entraîner un risque d'incendie.
Protection pour les pompiers: Evacuer la zone. Combatte le feu à une distance de sécurité ou dans un endroit protégé. Pour un feu massif, immédiatement la zone et utilisez des supports à tuyaux autonomes ou des lances à régulation. Avant l'entrée, en particulier dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié pour vérifier: un atmosphère inflammable ou explosive. Un vêtement de protection chimique (par exemple un vêtement anti-éclaboussures de protection chimique) et un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive peuvent être nécessaires.

SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles: Tenir loin des sources de chaleur, des étincelles et des flammes nues. Assurer une ventilation suffisante, utiliser un équipement de ventilation par aspiration antidéflagrant ou porter un équipement de protection respiratoire approprié. Éviter tout contact avec la peau ou les yeux (voir section 8).
Précautions environnementales: Éviter que les produits ou les liquides contaminés par ce produit ne puissent pénétrer les égouts, les fuites, le sol ou les cours d'eau libre.
Méthodes de nettoyage: Containir la dispersion en utilisant un matériau incombustible tel que la vermiculite, la terre ou le sable. Placer l'absorbant utilisé dans un endroit ou récipient approprié, couvert et étiqueté pour l'élimination. L'absorbant contaminé présente le même risque que le produit déversé.
Matières à éviter au nettoyage: Conteneurs en aluminium ou en plastique. Ne pas utiliser d'absorbants.

SECTION 7 - MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Effectuer la liaison électrique et la mise à terre de l'équipement. Les pincettes pour la mise à terre doivent entrer en contact avec du métal nu. Utilisez des outils anti-étincelles. Se laver les mains soigneusement après avoir manipulé ce produit. Ne pas fumer. Évitez de respirer dans ce produit. Ne pas mettre dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Ne pas avaler. Éviter l'exposition pendant la grossesse et pendant l'allaitement. Utilisez uniquement lorsque la ventilation est suffisante. Évitez de générer des vapeurs ou des brouillards.
Entreposage: Garder l'aire d'entreposage à l'écart des aires de travail peuplées. Entreposer dans un endroit frais, sec, bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil et loin des matières incompatibles et toute source d'inflammation. Les ventilateurs de ventilation et l'équipement électrique ne doivent pas produire d'étincelles. Suivre toutes les précautions indiquées sur l'étiquette du contenant, les fiches de données et la documentation sur la colle à solvant.
ATTENTION: Les récipients vidés peuvent contenir des résidus dangereux et des vapeurs explosives. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas couper, percer ou souder près de ce contenant. Suivre l'avertissement sur l'étiquette jusqu'à ce que le contenant soit complètement nettoyé ou détruit.

SECTION 8 - MÉTHODES DE CONTRÔLE D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

LIMITES D'EXPOSITION:	Composant	ACGIH 8 hr-TLV	ACGIH 15 min-STEL	OSHA 8 hr-PEL	Ontario OEL-TWA	Ontario STEL / Plafond	CAL/OSHA 8 Hr-PEL	Plafond CAL/OSHA	CAL/OSHA 15 Min-STEL
	Méthyléthylcétone (MEC)	200 ppm	300 ppm	200 ppm	N/E	N/E	200 ppm	N/E	300 ppm
	Toluène	50 ppm	150 ppm	100 ppm	150 ppm	300 ppm	10 ppm	500 ppm	150 ppm
	Tétrahydrofurane (THF)	50 ppm	100 ppm	200 ppm	N/E	N/E	200 ppm	N/E	250 ppm
	Acétone	250 ppm	500 ppm	1000 ppm	N/E	N/E	500 ppm	3000 ppm	750 ppm

Contrôles techniques: Si la ventilation générale n'est pas suffisante pour contrôler la quantité d'air dans l'air, utiliser une ventilation par aspiration locale. Utiliser des systèmes de ventilation sans étincelles, homologués les équipements antidéflagrants et les systèmes électriques à sécurité intrinsèque dans les zones où ce produit est utilisé et stocké. décharges d'électricité statique ce qui comprend la mise à la terre de l'équipement. Prévoir une douche d'urgence dans la zone de travail en cas de risque de contact ou d'éclaboussures.

Surveillance: Maintenez la concentration des contaminants dans l'air sous les limites d'exposition dans la zone de travail.

Équipement de protection individuelle (ÉPI):

Protection des yeux: Évitez tout contact avec les yeux, porter des lunettes anti-éclaboussures, un écran facial, des lunettes de sécurité avec protections frontales et protections latérales, etc., comme cela peut être approprié pour l'exposition.

Protection de la peau: Empêchez le contact avec la peau autant que possible. Les gants en caoutchouc butyle doivent être utilisés pour une immersion fréquente. L'utilisation de gants résistant aux solvants ou d'une crème protectrice résistante aux solvants devrait offrir une protection adéquate lorsque des applications des pratiques et des procédures de collage normales sont utilisées pour réaliser des liaisons structurales.

Protection respiratoire: Prévenez l'inhalation des solvants. Utilisez dans une pièce bien ventilée. Ouvrez les portes et/ou les fenêtres pour assurer le flux d'air et les changements d'air. Utilisez une ventilation aspirante locale pour éliminer les contaminants en suspension dans l'air de la zone de respiration des employés et pour maintenir les contaminants sous les niveaux indiqués ci-dessus. Avec utilisation normale, la valeur limite d'exposition ne sera généralement pas atteinte. Lorsque les limites sont atteintes, utilisez un équipement de protection respiratoire.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Apparence:	Liquide transparent incolore	État physique :	Liquide
Odeur:	Doux (Méthyléthylcétone (MEC))	Seuil d'odeur:	2 - 85 ppm (Méthyléthylcétone) (détection)
pH:	Sans objet	Pourcentage Volatile par volume:	100%
Point de fusion/congélation:	-86,7 °C (-124,1 °F) (MEC) (congélation)	Gamme d'ébullition:	56,2 - 79,6 °C (133,2 - 175,3 °F) (estimé)
Point/Plage d'ébullition initial :	56,2 - 79,6 °C (133,2 - 175,3 °F) (estimé)	Taux d'évaporation:	3,8 - 8,0 (estimé)
Point d'ignition :	-18 °C (0 °F) (coupe fermée) (estimé) (Acétone)	Inflammabilité:	Catégorie 2
Densité spécifique:	0,830 à 20 °C	Limites d'inflammabilité:	LEL: 2,5 - 12,8% basé sur Acétone UEL: 11,8% basé sur THF
Solubilité:	Légèrement soluble dans l'eau ; Très soluble dans les solvants organiques courants.	Pression de vapeur:	77,48 mm Hg (10,33 kPa) à 20 °C (MEC)
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Sans objet	Densité de vapeur:	2,49 (Air = 1)
Temp. d'auto-inflammation:	Sans objet	Autres données :	Viscosité: Indisponible
Temp. de décomposition:	Sans objet		
Teneur en COV :	Lorsqu'il est appliqué selon les instructions, conformément à la règle 1168 du SCAQMD, Méthode d'essai 316A, la teneur en COV est : ≤ 500 g/l.		

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique :	Normalement stable.
Réactivité	Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Produits de décomposition dangereux:	Aucun dans des conditions normales d'utilisation. Lorsqu'il est forcé de brûler, ce produit dégage des oxydes de carbone et de la fumée.
Conditions à éviter:	Températures élevées. Flammes nues, étincelles, décharges statiques, chaleur et autres sources d'inflammation.
Matériaux incompatibles:	Agents oxydants (p. ex. peroxydes).

SECTION 11 - RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Inhalation, contact avec les yeux et la peau

Symptômes et effets aigus:

Inhalation: Symptômes/blessures après inhalation : EXPOSITION AUX HAUTES CONCENTRATIONS : Maux de tête. Nausées. Sentiment de faiblesse. Étourdissements. Dépression du système nerveux central. Narcole. Confusion mentale. Ivresse. Troubles de la coordination. Réponse perturbée du moteur. Perturbations de la conscience.

Contact avec les yeux: Vapeurs légèrement inconfortables. Une surexposition peut entraîner des lésions oculaires graves avec inflammation cornéenne ou conjonctivale au contact du liquide.

Contact avec la peau: Le contact avec un liquide peut éliminer les huiles naturelles de la peau et provoquer une irritation cutanée. Une dermatite peut survenir lors d'un contact prolongé.

Ingestion: Risque de pneumonie par aspiration. Nausées. Douleurs abdominales. Symptômes similaires à ceux énumérés sous la rubrique inhalation.

Effets chroniques (à long terme): (THF) Catégorie 2 Cancérogène

Effets chroniques (à long terme): SUR L'EXPOSITION/CONTACT CONTINUE/RÉPÉTITIVE : Peau sèche. Éruption cutanée/inflammation. Atteinte du système nerveux. Tremblement de terre. Troubles de la mémoire. Troubles de la concentration. Affection cérébrale. Perturbations de la fréquence cardiaque. Changement dans l'hémogramme/composition sanguine.

Dangers pour la santé non classés ailleurs : Ce produit peut causer un dégraissage et une irritation de la peau (dermatite) lors d'un contact prolongé ou répété.

Risque d'aspiration (Toluène) Catégorie 1 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Toxicité:	LD50	LC50	Organes cibles
Méthyléthylcétone (MEC)	Orale: 2737 mg/kg (rat), cutanée: 6480 mg/kg (lapin)	Inhalation 8 hrs: 23.500 mg/m ³ (rat)	STOT SE3
Toluène	Oral: 2600 à 7500mg/kg (rat), cutanée 400 ppm	Inhalation 8000 ppm	STOT SE3
Tétrahydrofuranne (THF)	Orale: 2842 mg/kg (rat)	Inhalation: 3 hrs. 21.000 mg/m ³ (rat)	STOT SE3
Acétone	Orale: 5800 mg/kg (rat)	Inhalation 50.100 mg/m ³ (rat)	STOT SE3

Toxicité aiguë:

Méthyléthylcétone (MEC)	Toxicité aiguë (orale) : Aucun	Toxicité aiguë (cutanée) : Aucun	Toxicité aiguë (par inhalation) : Aucun
-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	---

Toxicité spécifique pour les organes cibles (exposition unique) Toluène: Catégorie 3, Peut causer de la somnolence ou des étourdissements. Organes affectés - système nerveux par inhalation

Toxicité spécifique pour les organes cibles (exposition répétée) Toluène: Catégorie 2, Peut causer des lésions aux organes - système nerveux central par inhalation.

Effets sur la reproduction	Téragénécité	Mutagénécité	Embryotoxicité	Sensibilisation au produit	Produits synergiques
Non établi	Toluène*	Non établi	Toluène*	Non établi	Non établi

RISQUE DE DÉVELOPPEMENT Toluène*Peut nuire à l'enfant à naître d'après les renseignements fournis par l'animal.A été associé à faible poids ou taille à la naissance,troubles d'apprentissage,perte auditive.

Carcinogénécité	(THF) Catégorie 2
------------------------	-------------------

SECTION 12 - RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité :

Toxicité aquatique aiguë	LC50 Poisson	EC50 Crustacés	ErC50 Algues
	Pimephales promelas (tête-de-boule) 96 heures	Daphnia magna (puce d'eau): 48 heures	Desmodesmus subspicatus (algues) ; 72 heures ; statique
Méthyléthylcétone (MEC)	3200 mg/L	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Toluène	5,44 mg/l - 7 d	11,5-19,6 mg/L	Pas de données disponibles
Tétrahydrofuranne (THF)	2160 mg/L	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Acétone	Pas de données disponibles	7630	Pas de données disponibles

Mobilité dans le sol: S'il est rejeté dans l'environnement, ce produit peut se déplacer rapidement dans le sol.

Dégradabilité: Ne se dégrade pas rapidement sur la base de tests quantitatifs.

Bioaccumulation: Ce produit et ses produits de dégradation ne sont pas connus pour leur bioaccumulation.

SECTION 13 - ASPECTS À ENVISAGER EN CAS D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Éliminer les déchets et les contenants conformément aux règlements fédéraux, provinciaux, d'État et locaux applicables. Consulter un expert en élimination.

SECTION 14 - DONNÉES SUR LE TRANSPORT

Désignation officielle de transport:	Liquide inflammable	EXCEPTION pour transport terrestre
Classe de danger:	3	Quantité limitée du Ministère des Transports (DOT): Jusqu'à 1L par emballage intérieur, 30 kg de poids brut par colis.
Risque secondaire:	Aucun	Produits de consommation: Selon l'emballage, ces quantités peuvent être qualifiées selon le DOT comme «ORM-D»
Numéro d'identification:	UN 1993	Transport en vrac Conformément à l'annexe II de MARPOL 73/78 et au recueil IBC : Sans objet
Groupe d'emballage:	PG II	INFORMATION SUR LE TMD (transport des marchandises dangereuses)
Étiquette requise:	Liquide inflammable Classe 3	CLASSE DE TMD: LIQUIDE INFLAMMABLE 3
Polluant marin:	NON	NOM D'EXPÉDITION: Liquide inflammable, n.s.a. (Acétone, Tétrahydrofuranne)
Précautions spéciales :	Sans objet	NUMERO UN/GROUPE D'EMBALLAGE: UN 1993, PG II
Classe SIMDUT	B2 D2B	

SECTION 15 - DONNÉES SUR LA RÉGLEMENTATION

Information de précaution sur l'étiquette: Très inflammable, irritant, Carc. Cat. 2

Symboles: F, Xi

Phrases de risque: R11: Extrêmement inflammable.
R20 : Nocif par inhalation.
R36/37 : Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

Phrases de sécurité: S9 : Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
S16 : Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Ne pas fumer.
S25:Éviter contact avec les yeux.

Précautions spéciales : Sans objet

Transport en vrac Conformément à l'annexe II de MARPOL 73/78 et au recueil IBC: Sans objet

Déclaration de conformité: La présente Fiche a été préparée de manière à être conforme à la norme :

Norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200) US OSHA (Rev 2012).

Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) du Canada 2015

Liste des ingrédients: États-Unis TSCA, Europe EINECS, Canada DSL, Australie AICS, Corée ECL/TCCL, Japon MITI (ENCS)

R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67 : Les vapeurs peuvent causer de la somnolence et des vertiges

S26:En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.
S33: Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.
S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Toxic Substances Control Act (TSCA) des États-Unis Section 8(b)
Tous les ingrédients sont répertoriés dans l'inventaire du TSCA.
Liste Intérieure des Substances / Liste Extérieure des Substances (LIS) / (LES)
Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Information sur les spécifications:

Service ayant émis le fiche de données de sécurité: IPS, Affaires environnementales, de l'hygiène et de la sécurité

Courriel électronique: <EHSInfo@ipscorp.com>

Formation nécessaire: Oui, formation aux pratiques et procédures contenues dans la documentation sur les produits.

Date de réédition/raison de la réédition: 12-31-2019/Format standard du SGH mis à jour

Utilisation prévue du produit: Apprêt pour tuyaux en plastique PVC

Tous les ingrédients sont conformes aux exigences de la directive européenne relative à la réduction des substances dangereuses (RoHS).

Ce produit a été préparé à être utilisé par des personnes qualifiées à leurs propres risques et périls. Les informations contenues dans ce document sont basées sur des données considérées exactes en fonction de l'état actuel de nos connaissances et expériences. Cependant, aucune garantie n'est exprimée ou implicite concernant l'exactitude de ces données ou les résultats à obtenir de leur utilisation.